

AIDES À L'ACHAT

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Eco-chèque mobilité Région Occitanie

- ☑ Condition de ressources : Revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 14 089 €
- ☑ Autre condition : fournir une facture prouvant l'achat auprès d'un commerçant régional
- ☑ Montant : 200 €
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales

Renseignements

<https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>

Dépôt dossier

<https://mesaidesenligne.laregion.fr/>



Chèque Hérault vélo

- ☑ Condition de ressources : fournir une facture prouvant l'achat auprès d'un commerçant du département
- ☑ Montant : 250 € pour un revenu fiscal de référence inférieur à 25 660 €
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales

Renseignements

https://mesdemarches.herault.fr/oc_fr/cd34



Aide Cazouls-lès-Béziers

- ☑ Aucune condition de ressources
- ☑ Autre condition : être habitant de la commune
- ☑ Montant de 20% maximum du prix d'achat dans la limite de 200 €
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales

Renseignements

<https://www.cazolulesbeziers.com/vivre-a-cazouls/actualites/252-velos-a-assistance-electrique-aide-financiere>



Chèque Vendres vélo

- ☑ Le bénéficiaire doit s'engager à ne pas céder le vélo dans les 12 mois suivants son acquisition
- ☑ Autre condition : être habitant de la commune
- ☑ Montant varie de 50€ à 300€ en fonction du Quotient Familial
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales
- ☑ Le vélo à assistance électrique doit être neuf et avoir été acheté auprès d'un professionnel exerçant son activité professionnelle sur le territoire du Département de l'Hérault.

Renseignements

https://www.vendres.com/Aide_velo.htm



Bonus vélo État

- ☑ Montant : 400 € pour un revenu fiscal de référence par part inférieur à 6 358 €, 300 € pour un revenu inférieur à 14 089 €

Renseignements

<https://www.primelaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil>